

● **EN PRATIQUE...**

**...Cambriolages :  
adoptez les bons réflexes**



● *à votre service*

CHEVILLY  
LARUE  
f @ in

# AU QUOTIDIEN

## PROTÉGEZ LES ACCÈS

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable (œilleton ou entrebâilleur) ;
- Installez des équipements dissuasif, adaptés et agréés (volets, grille, équipement programmé, détecteur de présence, caméras, système d'alarme) ;
- En cas de perte de vos clés ou de déménagement, changer la serrure.

## SOYEZ VIGILANT

- Fermez toujours la porte d'entrée à clé, même quand vous êtes à votre domicile ;
- Ne laissez jamais la clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- Placez en lieu sûr vos bijoux, moyens de paiement, sac à main, clés de voiture, etc. ;
- Ne laissez jamais des biens de valeurs visibles à travers une fenêtre ;
- Vérifier s'il n'y a pas de symboles dessinés sur le sol au niveau de la porte d'entrée ou du portail voire sur la boîte aux lettres.

## SOYEZ PRUDENT

- Ne laissez pas les clés sous le paillason devant votre porte, dans un pot de fleur, etc. ;
- N'identifiez pas vos clés de domicile ;
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique précisant votre absence ;
- Ne laissez pas les fenêtres ouvertes surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique ;
- Rangez dans la cour/le jardin tous outils ou échelle pouvant offrir l'opportunité aux voleurs d'entrer dans votre domicile.

# AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Informer uniquement des personnes de confiance de votre départ ;
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance ;
- Faites en sorte que votre domicile paraisse habité (créer l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur de lumière, télévision, radio...) ;
- Ne communiquez pas vos dates de congés ou absences sur les réseaux sociaux ;
- Inscrivez-vous au dispositif « Opération Tranquillité Vacances » auprès de la police municipale.

## ZOOM SUR... L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération "Tranquillité vacances" est un dispositif qui permet aux particuliers et aux commerçants de faire surveiller leur domicile ou leur commerce pendant leur absence.

La police municipale et la police nationale effectuent conjointement des patrouilles quotidiennes dans les immeubles ou aux abords des pavillons et des commerces.

Ce dispositif est assuré tout au long de l'année, pour des absences d'au moins une journée (jours de départ et de retour non inclus).

Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de compléter le formulaire de demande au moins 48h avant la date de départ.

### Où et comment compléter le formulaire ?

- Au poste de police municipale ;
- En ligne via le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

### Quels justificatifs ?

- Une pièce d'identité ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

## **CONTACTS UTILES**

### **POLICE NATIONALE**

**Commissariat de L'Hay-les-Roses**

**01 49 08 26 00**

**Tél. urgence : 17**

**En soirée, week-end et jours fériés**

### **POLICE MUNICIPALE**

**1 avenue Franklin Roosevelt**

**Tél. : 01 46 86 86 60**

**Email : [policemunicipale@ville-chevilly-larue.fr](mailto:policemunicipale@ville-chevilly-larue.fr)**

**Du lundi au vendredi - en journée**